



**REUNION
DU
CONSEIL MUNICIPAL**

**MM. les membres du Conseil Municipal sont convoqués dans
la salle de la mairie, pour la réunion qui aura lieu :**

Le mardi 26 juillet 2011 à 20h30

OBJET :

- Approbation procès-verbal du 5 juillet 2011 ;
- Compte-rendu des décisions du maire ;
- Affaire Chambre d'Agriculture 74 contre la commune d'Arthaz, visant l'annulation de la délibération du 1^{er} mars approuvant le PLU : défense des intérêts de la commune ;
- Affaire Braud-Soret contre la commune d'Arthaz, visant la même annulation : défense des intérêts de la commune ;
- Affaire société Barbaz contre la Préfecture de Haute-Savoie, visant l'annulation de l'arrêté préfectoral rejetant la demande d'autorisation d'exploiter une carrière à ciel ouvert de sables et graviers sur le territoire de la commune d'Arthaz Pont-Notre-Dame : défense des intérêts de la commune possible par formation de tierce opposition à l'encontre du jugement du TA de Grenoble datant du 31 mai 2011;
- Validation des plans d'esquisse de la maison intergénérationnelle, soumis par la société Valmont promotion ;
- Organisation de l'inauguration du 17 septembre, concernant l'école maternelle, le 1^{er} tronçon de sécurisation de la RD 202 avant lancement de la tranche optionnelle et finale, et la pose de la 1^{ère} pierre de la maison intergénérationnelle ;
- Point sur les projets en cours (extension école, centre intergénérationnel) ;
- Rapport des commissions ;
- Informations et questions diverses.

Fait à Arthaz Pnd, le 20 juillet 2011

**Le Maire,
Cyril PELLEVAL**